

**ENTRETIEN DES BATIMENTS PUBLICS**

**Compte 615221**

Bâtiments publics : hôtels de ville, établissements scolaires, bibliothèques, musées, maisons de retraite, office de tourisme, églises

Les infrastructures publiques n'ouvrent pas droit au FCTVA : infrastructures de transport (voiries et stationnement, chemins de fer et métros, ports...), les aménagements hydrauliques (barrages, digues, ponts...), les espaces collectifs aménagés (parcs, jardins, cimetières, terrains de sport)

| Imputation comptable<br>M14 & M57 | Eligible  | Imputation comptable à utiliser<br>M14 & M57 | Inéligible   |
|-----------------------------------|---|--|--|
| 615221                            | Les dépenses de peintures intérieures, de réaménagement intérieur :<br>Modification des cloisons, réfection partielle de la toiture, réfections des sols, carrelage, parquet, moquette... | 606  | Achats de matériels ou de fournitures concourant à la réalisation de travaux d'entretien réalisés par le personnel de la collectivité :<br>Ampoules, prises électriques, peinture, extincteurs, alarmes, vidéosurveillance, blocs sécurité...                |
|                                   | Réfection partielle de la toiture   | 60611 ; 60612 ; 60621                        | Frais relatifs à l'abonnement et à la consommation : factures d'eau, d'électricité, de chauffage et de combustibles  |
|                                   | Les dépenses d'entretien et de réparations des chaudières, de l'électricité, de la plomberie, des ascenseurs ( <b>hors contrat de maintenance</b> )                                       | 61521 ; 61524                                | Dépenses réalisées sur les terrains entourant les bâtiments publics : prestations de tonte de pelouses ou de taille de haies ou d'arbres, élagage, débroussaillage, clôtures, portillons...  |
|                                   |   | 615228                                       | travaux d'entretien effectués dans des bâtiments non affectés à l'usage d'un service public (logements locatifs, commerces...)   |
|                                   |   | 6135   | Location de matériel   |
|                                   |   | 6156   | Contrôles réglementaires obligatoires relatifs à la sécurité : notamment les vérifications annuelles d'électricité, des extincteurs, des ascenseurs...<br>Redevances afférentes aux contrats de maintenance mobilières (y compris logiciels) ou immobilières |
|                                   |   | 61558  | Entretien et réparations sur biens mobiliers (alarmes anti-intrusion, vidéosurveillance, électroménager (four, lave-vaisselle...), extincteurs, blocs secours, détecteurs incendie, etc)   |
|                                   |   | 616  | Contrats d'assurance multirisques, dommage ouvrage   |
|                                   |   | 6282 ; 6283                                  | Frais de nettoyage (vitrerie...), gardiennage (église...),   |
|                                   |   | 611  | intervention nid de guêpes, désinsectisation, dératisation<br>débouchage des canalisations, nettoyage des gouttières, ramonage des cheminées, dégraissage hottes, enlèvement des ordures et déchets<br>Diagnostic amiante                                    |

## ENTRETIEN DE LA VOIRIE

### Compte 615231

Voies communales, départementales, chemins ruraux, sentiers, voies vertes, dépendances du domaine public routier (trottoirs, pistes cyclables, aires de stationnement, talus, accotements, ponts fixes)

Ouvrages d'écoulement : caniveaux, fossés, puisards, aqueducs, ponceaux, drains, espaces verts

| Imputation comptable<br>M14 & M57 | Eligible  | Imputation comptable à utiliser<br>M14 & M57              | Inéligible   |
|-----------------------------------|---|---|--|
| 615231                            | Entretien et de réparation de la chaussée : consolidation, réparation, renouvellement ou réfection des couches de base et de surface, soufflage ou repiquage des pavés, réfection des joints, rebouchage de nids de poule | 60633   | Achats de matériels ou de fournitures concourant à la réalisation de travaux d'entretien de la voirie réalisés par le personnel de la collectivité |
|                                   | Dépenses réalisées sur les accessoires de la chaussée : élagage, fauchage, débroussaillage, entretien de la végétation des talus et des accotements   | 611<br>(intervention entreprises), si fournitures : 60633 | Frais de balayage, déneigement, ramassage des poubelles, enlèvement gravats, salage de la voirie   |
|                                   | Réparation et réfection des trottoirs, pistes cyclables, aires de stationnement   | 6135  | Location de matériel   |
|                                   | Réfection et entretien des ouvrages d'écoulement des eaux   | 61558   | Entretien et réparation des biens meubles de la voirie (panneaux publicitaires et lumineux, panneaux d'information et fléchage local)              |
|                                   | Réparation et réfection localisée des ponts   |   |  |
|                                   | Remise en état de la signalisation, travaux de peinture   |   |  |

## ENTRETIEN DES RESEAUX

### Compte 615232

Réseaux d'eau, d'assainissement, de téléphonie, d'internet, d'électrification (dont éclairage public), chauffage, gaz, climatisation

| Imputation comptable<br>M14 & M57 | Eligible  | Imputation comptable à utiliser<br>M14 & M57 | Inéligible   |
|-----------------------------------|---|--|--|
| 615232                            | Travaux d'entretien concernant la partie d'un ouvrage pouvant contenir des éléments linéaires de canalisation, des équipements ou accessoires et des branchements | 60 ; 61 ; 64                                 | Achats de fournitures et matériels pour la maintenance et les travaux d'entretien réalisés par le personnel de la collectivité |
|                                   | Travaux d'entretien sur les réseaux de distribution eux-mêmes, regroupant des canalisations aériennes ou souterraines   |  | - réseau d'eau des communes de plus de 3000 hab - assujetti TVA  |
|                                   | Travaux d'entretien sur les accessoires des réseaux comme les installations annexes, les branchements, les colonnes montantes et dérivations individuelles.       | 6156   | dépenses de maintenance réalisées dans le cadre d'un contrat de maintenance  |

## INFORMATIQUE EN NUAGE « CLOUD »

### Compte 6512

Le cloud computing (l'informatique en nuage) est la fourniture de services informatiques (notamment des serveurs, du stockage, des bases de données, la gestion réseau, des logiciels, des outils d'analyse, l'intelligence artificielle) via Internet (le cloud) à partir d'un fournisseur.

Il existe 3 types de contrats : IaaS, SaaS, PaaS  
Seul le contrat « IaaS » ouvre droit au FCTVA

| Imputation comptable                   | Eligible   | Imputation comptable à utiliser        | Inéligible   |
|--|--|--|--|
| <p>6512 en M14</p> <p>65811 en M57</p> | <p><b>* Contrat « IaaS » Infrastructures as a service : consiste à utiliser l'infrastructure informatique d'un hébergeur (serveurs, bandes passantes, base de données...) par le biais d'une connexion internet</b></p>  | <p>6518 en M14</p> <p>65818 en M57</p> | <p><b>* Contrat « SaaS » Software as a service : consiste à utiliser un logiciel à distance par le biais d'une connexion à internet tout en bénéficiant de tous les services et expertises liés. Il n'a pas pour objet de transférer la licence d'exploitation d'un logiciel ; il donne uniquement un droit d'utilisation du logiciel via le droit d'accès à une plate-forme.</b></p>  |
|  | <p>Puissance de traitement ou de calcul en nuages (machines virtuelles, container et orchestration, serveurs physiques dédiés, serveurs privés virtuels, plateforme de gestions de données de connexion...)</p>  |  | <p>-Licence logiciel métier : Adobe, Microsoft Word/Excel/PowerPoint/Office/Office360, MarcoWeb, Mindview, Sage, Factorial, Axonaut ...</p>  |
|  | <p>Capacité de stockage en nuages ( stockage en mode bloc, mode objet, stockage de fichier, archivage, sauvegarde et restauration de données, passerelles de gestion d'exposition de données et service de transfert de données (Google drive, icloudDrive, OneDrive, AmazonDrive, NextCloud, Box, DropBox...)</p> |  | <p>Abonnements logiciels métier : Fast Docapost (Fast @ctes, Fast helios, Fast famille), Marcoweb, Sagecloud cosil, Geocadastre</p>  |
|  | <p>Hébergement de site internet (Red Hat IBM, AWS, OVH Web Cloud...)</p>   |  | <p><b>* Contrat « PaaS » Infrastructures as a service : consiste à utiliser l'ensemble de l'architecture d'exécution d'un hébergeur (serveurs, stockage, mémoire vive, bande passante, mais aussi l'ensemble des applications middleware comme le système d'exploitation, les moteurs de bases de données et le serveur web) ; il s'agit donc d'un contrat IaaS plus dimensionné.</b></p>  |
|  | <p>Licences logicielles de gestion d'infrastructures (hors logiciels métiers) : licences récurrentes à payer pour les logiciels permettant l'exploitation des serveurs physiques ou virtuels</p>   |  | <p><u>Coûts de fonctionnement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- énergie : Consommation électrique, facturée généralement au KW/h ;</li> <li>- télécommunications/Réseau : Consommation réseau, entrant et sortant, facturée généralement au gigaoctet;</li> <li>- Maintenance (énergie/climatisation) : Emploi du personnel garantissant la maintenance et le support des systèmes d'approvisionnement électrique et de la climatisation ;</li> </ul> |
|  | <p>Services de mise à jour automatisée et de maintenance de l'ensemble des prestations susmentionnées</p>  |  | <p><u>Licences logicielles métier :</u></p> <p>Licences récurrentes à payer pour les logiciels permettant l'exploitation des données des utilisateurs (logiciels de gestion de la relation client, logicielles de gestion des ressources humaines, gestion d'emails, logiciels bureautiques...), généralement facturé au siège (nombre d'utilisateurs) ;</p>   |